

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Comité d'Indre & Loire de Tennis de Table tenue le 4 Septembre 2020 à la Maison des Sports de Parçay-Meslay

(55^{ème} Assemblée Générale)

Un DIAPORAMA, réalisé par Gérard DUTOUR sur l'ordre du Jour de l'Assemblée Générale, a été présenté pendant son déroulement.

Le Président Gérard DUTOUR ouvre la séance à 19h30.

1) Pointage des Associations et vérification des pouvoirs

49 Clubs sur 56 sont représentés. Ces 49 Clubs représentent 175 voix sur 192.

LISTE DES CLUBS PRESENTS

04.37.0001 – RS ST CYR SUR LOIRE	représenté par Mr TERRIEN Bruno
04.37.0002 - 4S TOURS TT	représenté par Mr DELARUE Jean-Luc
04.37.0004 – CES TOURS	représenté par Mr BARTA Claude
04.37.0011 - ASTT ESUVES	représenté par Mr GARNIER Patrice
04.37.0013 – TT BLERE VAL DE CHER	représenté par Mr SOMMERIA Jérôme
04.37.0015 – PPC MARTINOIS	représenté par Mr DESGRANGES Gilles
04.37.0024 - US RENAUDINE TT	représenté par Mr PILON Cédric
04.37.0030 - ASPTT TOURS	représenté par Mr GUILLEMAIN Jean-Claude
04.37.0033 – US CHAMBRAY LES TOURS	représenté par Mr RABOUILLE Alain
04.37.0038 - USE AVOINE-BEAUMONT	représenté par Mr CHILON Jean-Paul
04.37.0102 - AC AMBOISE	représenté par Mr MAILLET Mikael
04.37.0132 – TT CHINONNAIS	représenté par Mr RICHARD Patrick
04.37.0146 – AS MONTLOUIS-SUR-LOIRE	représenté par Mr SOULIER CORRUBLE David
04.37.0151 - CS LA MEMBROLLE	représenté par Mr ANGENON Nico
04.37.0167 - US LA RICHE	représenté par Mr MARTINEAU Frédéric
04.37.0183 - AS FONDETTES	représenté par Mr DESFAITS Alain
04.37.0269 – ST AVERTIN SPORTS	représenté par Mr MARQUET Jean-Luc
04.37.0284 – RC BALLAN	représenté par Mr BORDY Geoffrey
04.37.0289 – AS SAVONNIERES TT	représenté par Mr AMARGER Gilles
04.37.0346 – US VERNOU SUR BRENNE	représenté par Mr RITOIT Grégory
04.37.0349 – TT MONTS ARTANNES	représenté par Mr ALDRIN Julien
04.37.396 – ES AMBILLOU	représenté par Mr JAMAIN Pascal
04.37.0425 – ASTT CASTELVALERIE	représenté par Mr RIBY Thierry
04.37.0439 – ES LA VILLE AUX DAMES TT	représenté par Mr BRAMARD John
04.37.0442 – ATT AZAY SUR CHER	représenté par Mr ROULLAIS Christophe
04.37.0464 – TT PARCAY-MESLAY	représenté par Mr CAILLE Christophe
04.37.0465 - TT BENAISIEN	représenté par Mr NION Pierre
04.37.0478 – AS VERETZ TT	représenté par Me PILFERT Frédérique
04.37.0498 – LARCAY TT	représenté par Mr BOURDILLEAU Thierry
04.37.0533 – ES DU RIDELLOIS TT	représenté par Mr FOUCAULT Charles
04.37.0548 – BEAUJARDIN BCT	représenté par Mr MICHALLON Pierre

04.37.0549 – US GENILLE TT	représenté par Mr FAICHAUD Jérôme
04.37.0566 - TT JOUE-LES-TOURS	représenté par Mr LANÇON Vivien
04.37.0583 – AP ABILLY	représenté par Me LOISEAU Aline
04.37.0596 – ATT LANGEAIS CINQ MARS	représenté par Mr LASCOLS Fabien
04.37.0608 - PL PAUL BERT TOURS	représenté par Mr GALLAIS Ludovic
04.37.0637 – ES OESIENNE TT	représenté par Mr DEBOIS Sébastien
0437.0656 - TT SAINT GENOUPH	représenté par Mr BUSSANG Frédéric
04.37.0669 – CP VEIGNE	représenté par Me CHEVALIER Julie
04.37.0681 - AS LUYNES TT	représenté par Mr ROCHON Jean Pierre
04.37.0682 - TT METTRAY	représenté par Mr LERIDON Christian
04.37.0694 - TT CORMERY TRUYES	représenté par Mr BOURDIER Pascal
04.37.0698 – TTC DU LOCHOIS	représenté par Me VIEVILLE Céline
04.37.0708 – ASC BNP TOURS	représenté par Mr BARTA Claude
04.37.0709 – TT SEMBLANCEEN	représenté par Mr LE MARHOLLEC Patrick
04.37.0723 – CORPO 37	représenté par Mr LACOUA Michel
04.37.0724 – ASTT CHEMILLE SUR DEME	représenté par Mr MAUCOURANT Philippe
04.37.0730 – STE CATHERINE DE FIERBOIS	représenté par Mr GAMBIE Jérôme
04.37.0731 – ASTT DU NAIS	représenté par Mr NORELLE Ludovic

LISTE DES CLUBS EXCUSES

04.37.0625 – ST MICHEL TT
04.37.0691 – ATT ST ANTOINE DU ROCHER

LISTE DES CLUBS NON EXCUSES

04.37.0307 STE MAURE TT – 04.37.0615 TT BOUCHARDAIS – 04.37.0690 AP ST SENOCH – 04.37.0727 AS BANQUE POPULAIRE VF – 04.37.0729 ASTT DE SORIGNY



Le Président adresse ses remerciements pour leur présence à :

- Gérald Belleville représentant le Comité Départemental Olympique et Sportif
- Jocelyn Conzett représentant le Comité des Médaillés Jeunesse et Sport
- Jean Paul Chilon qui représente la Ligue CVL en l'absence d'André Quignon retenu par une autre AG

Il présente les excuses de :

- Xavier Dateu, Vice-Président du Conseil Départemental chargé des Sports.

Après avoir rappelé que la documentation a été remise à chaque représentant, Gérard DUTOUR ouvre la séance.

« Bienvenue à tous pour cette AG particulière compte tenu du contexte sanitaire actuel. Nous avons mis à disposition du gel hydroalcoolique, des masques pour ceux qui l'auraient oublié, et je vous remercie de respecter la distanciation en n'utilisant qu'un fauteuil sur deux. Face à la fermeture de l'Espace Rencontres et aux difficultés de gérer une solution de contournement, il n'y aura pas le traditionnel vin d'honneur.

Concernant le lieu de la prochaine AG, il n'y a pas de club candidat à ce jour et je lance donc un appel aux clubs qui souhaiteraient organiser celle-ci. C'est un moyen de valoriser vos actions vers vos partenaires locaux qu'ils soient publics ou privés. Si vous le souhaitez il vous suffit, ce soir ou ultérieurement de vous manifester auprès du Secrétaire Général ou Président du Comité. La date est le samedi matin 12 juin 2021 ».

2) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22 Juin 2019 à Parçay-Meslay

Vote = Adopté à l'unanimité.

3) Proposition de modification des statuts

Je vous propose de voter deux modifications des statuts. Cependant avant de voter sur ces modifications je me dois de vous avertir que nous n'avons pu, compte tenu de la situation actuelle respecter le délai de prévenance qui est d'un mois, pour modifier les statuts. Aussi je sollicite tout d'abord votre accord pour déroger à la règle de délai, et accepter de voter ces modifications.

Vote : Pour à l'unanimité.

Première modification : ajout d'un texte relatif à l'honorabilité des éducateurs et des membres d'associations, faisant suite aux différentes agressions et violences dans le domaine du Sport. Ce texte a été rédigé de manière que les associations qui le souhaitent puissent l'intégrer pratiquement en l'état dans leurs statuts.

Vote = Pour à l'unanimité.

Deuxième modification : Les statuts prévoient actuellement 25 sièges au Comité Directeur. La nouvelle règle prévoit un minimum de 25% de sièges par sexe, soit 6,25 (arrondi à 7). Pour éviter des calculs arrondis et une vision plus claire je vous propose de passer le nombre de sièges à 28 (au lieu de 25). Cela permettra aussi à tous les candidats d'entrer au Comité (sauf à ce qu'il y en ait qui obtienne 0 voix ce qui serait surprenant). Dans une période où il est difficile de trouver des volontaires permettre à tous de venir travailler au sein du Comité est plutôt positif.

Vote = Pour à l'unanimité.

4) Intervention du Président

« Nous marquons par cette 55^{ème} Assemblée Générale du Comité la fin de la saison 2019-2020 mais également la fin du mandat de 4 ans des membres du Comité. J'en profite pour remercier ceux qui ne se représentent pas, Nadine Reffet, Jean Jacques Brion, Alain Dubois, Michel Lacoua, Nico Angenon, Mokhtar Bouti, pour leur investissement et leur participation efficiente au sein du Comité. Chacun d'entre nous sait aussi que nous pourrions compter ponctuellement sur eux car on n'arrête pas vraiment du jour au lendemain un engagement aussi fort au service des autres.

La saison 2019-2020 s'est achevée prématurément à la mi-mars dans le contexte que l'on sait. Les compétitions ne se sont pas déroulées jusqu'au bout, des manifestations pongistes n'ont pu avoir lieu, nous impactant tous et nous laissant sur notre faim, sportivement parlant. Bien évidemment, une partie des récompenses n'aura pas lieu cette année car pour la majorité, elles impliquent un déroulé normal d'activité, et il est apparu plus cohérent d'en annuler certaines pour ne pas dire une très grande majorité.

Dès le 16 mars 2020, la priorité des priorités pour le Comité a été de maintenir l'emploi des trois salariés. Equilibre difficile a priori car nous n'avions plus les recettes contextuelles des différentes actions et missions prévues, mais nous avons toujours les dépenses liées au poste comptable des rémunérations (qui représente 65% des dépenses). J'ai aussitôt recherché et utilisé les moyens mis à disposition par le gouvernement pour maintenir l'emploi, le paiement des salaires et des charges. J'ai pu ainsi utiliser les arrêts dérogatoires pour les gardes d'enfants puis le principe de l'activité partielle sous forme de versements d'allocation de chômage partiel. A ce jour, le maintien des emplois du Comité a pu être maintenu. En juin dernier des dispositions complémentaires ont été décidées notamment sur le paiement des charges patronales jusqu'à la fin de l'année 2020, mais les modalités restent à définir. Je suis avec attention celles-ci pour pouvoir les mettre en œuvre dès que possible. La

situation n'est donc pas terminée et une grande vigilance doit être accordée sur le plan financier pour l'objectif fixé par le Comité. La situation sanitaire encore fragile aujourd'hui me pousse à être attentif aux décisions et choix à prendre au jour le jour.

Sur le plan financier Michel va vous en faire le bilan dans quelques minutes mais s'il se dégage un excédent celui-ci doit être relativisé au regard de la saison tronquée que nous avons vécue. Aujourd'hui nous n'avons pas de vision précise sur les modalités de reprise de notre activité et sommes suspendus à la mise à disposition à nouveau des différentes structures (Gymnases, Salles de Sport) pour pratiquer sereinement notre discipline. Nous avons décidé dans un premier temps de ne pas appliquer d'augmentation tarifaire pour la saison 2020-2021, suivant ainsi les options prises par la FFTT et la Ligue du Centre.

Au cours du mandat 2016-2020, nous avons pu maintenir les interventions au sein des Clubs sous la forme d'entraînements encadrés et professionnels via l'Animateur Technique Départemental. Malgré une absence de trois mois pour cause de démission de la précédente animatrice et du temps de recrutement de son remplaçant, l'activité a pu reprendre à plein temps dès le mois de janvier 2019.

De même, le travail effectué dans vos clubs a permis de développer notre discipline avec pour conséquence une augmentation du nombre de licenciés. Nous pouvons même penser qu'en l'absence de la COVID-19, nous aurions sûrement dépassé notre chiffre record. C'est aussi sur la base de cet excellent travail dans vos structures que notre Conseiller Technique Départemental, Maxime Chilon a pu s'appuyer pour effectuer un travail de détection qui amène le Comité Départemental en première place de la Ligue Centre Val de Loire.

Pour vous permettre d'apprécier ce constat et de le savourer, j'ai récupéré des chiffres en juillet concernant des statistiques nationales. Ainsi concernant le taux de pénétration du Tennis de Table, à savoir le nombre de licenciés pour 1000 habitants sachez que notre département arrive 2^{ème} au niveau National à égalité avec la Sarthe et la Vendée, avec 6 licenciés pour 1000 habitants, derrière la Mayenne. C'est un chiffre que nos élus institutionnels sauront aussi apprécier, attestant de la bonne santé du Ping en Indre et Loire.

Toujours au cours de ce mandat nous avons également innové sur le plan de promotion de la discipline avec un stand sur la Foire de Tours où nous avons présenté une vitrine ludique et participative du Tennis de Table, une tournée d'été en juillet et août 2019 (annulée cette année), deux cycles d'animation à la prison de Tours avec Jacques Secrétin, et enfin une animation avec ce dernier pour les clubs du sud du département organisée par le Club de Truyes-Cormery.

Autant d'éléments forts qui attestent de la dynamique de votre Comité et que le prochain Comité Directeur ne manquera pas de pérenniser.

Avant de passer la parole à Michel Lardeau, je vous informe que nous avons mené une réflexion concernant la possibilité d'effectuer des virements pour les clubs qui le souhaitent. Au cours de celle-ci Michel Lardeau, Jean-Luc Delarue, Claudie Bonneau et moi-même avons échangé sur les obligations comptables en la matière, sur la gestion au quotidien effectué par notre trésorier et sur l'implication du secrétariat dans ce nouveau processus. Nous sommes arrivés à la décision suivante, à savoir que pour les Clubs qui le souhaitent, il sera possible désormais de régler par virement les éléments suivants :

- Les montants des ré-affiliations
- Les montants des échéanciers
- Les soldes intermédiaires des relevés de Compte Club (relances prévues en février et avril)
- Le solde final du relevé de Compte Club (adressé fin mai)

Cependant, afin que la lecture des avis de virement soit claire, il est demandé au Club de saisir les informations suivantes sur les références de leur virement :

- 0437xxxx + nom du club + nature du paiement
- Par exemple : 04370013 – TT Bléré – Echéance 1

La procédure sera de contacter par mail Michel Lardeau pour signaler que vous prenez l'option virement, et celui-ci vous adressera le RIB du Comité à utiliser ainsi que la consigne de saisie.

Je vous remercie de votre attention, de ce que vous faites au quotidien dans vos clubs et je NOUS souhaite une reprise pongiste en conditions normales le plus rapidement possible ».

5) Compte rendu financier (Michel Lardeau)

Nous nous retrouvons aujourd'hui à une date peu habituelle pour des raisons encore moins habituelles suite aux circonstances que vous connaissez.

Cette date d'assemblée générale a permis d'affiner –pendant le déconfinement- un compte de résultat au plus près de la réalité ; c'est-à-dire sans calcul de provisions aléatoires. Pour un exercice déficitaire l'an passé de plus **3 000 €**, cette fin de saison nous révèle un compte de résultat positif de **5 152.99 €**.

Comment cela se produit-il ?

Par des concours de circonstances : - pas de compétition « mini champs » auxquels nous avons renoncé cause canicule-provisionnés pour 3 000 €, non-participation aux « mini com's », participation financière aux stages régionaux en suspens. Autant d'économies qui s'ajoutent.

DEPENSES

- Les charges liées au personnel représentent 67% (contre 54%) du total des dépenses.
- Les dépenses de fonctionnement récurrentes sont contrôlées au mieux.
- Par exemple, le contrat de maintenance du photocopieur n'a pas été renouvelé, et nous avons investi dans un matériel mieux adapté aux besoins.
- Par contre les ordinateurs portables et certains téléphones des salariés ont été changés.
- Les dépenses hors « personnel » montent à 41 500 € contre 65 000 € lors de l'exercice précédent.

RECETTES

- Répercussion de la légère augmentation tarif et nombres de licences proche des records.
- Pas d'organisation nationale cette saison également pour améliorer l'ordinaire.
- Les subventions encore en baisse, et sur « cap asso » nous recevons la dernière partie. Toutefois, la Ligue reconnaissant nos mérites augmente sa participation.930 € de bonus.
- La non-activité des vacances de printemps réduit nos recettes sur stages.
- Par contre, les interventions dans les clubs ont doublé par rapport à la saison précédente (mais il faut relativiser car il y a environ 35 % de frais de déplacements).
- Il apparait un bénéfice sur la tournée d'été : il s'agit en fait de ce qu'il reste sur les subventions et partenariats obtenus car c'est une activité gratuite pour les participants, mais à notre charge : camion, essence, salaires /charges d'intérimaires.
- Le partenariat peut vous paraître faible, mais les sommes obtenues ont été affectées aux activités pour lesquelles elles ont été sollicitées (cf. tournée été 2000 € FVDA + 2000 € CT Mutuel + 1000 € MMA, venue de Jacques Secrétin et divers pour 800 €) + 500 € EURL JL ELEC + 250 € BPVF + 77 € WACK SPORTS.....soit environ un total de plus de 7 600 €.
- Toutefois, nous avons reçu 5 000 € de remboursement sur travail partiel.

Il n'est pas facile d'agir sur les dépenses, certaines restant difficilement compressibles, elles révèlent l'activité et vitalité de notre Comité.

Les recettes, c'est vous qui les apportez par le biais de vos adhérents et participations aux diverses compétitions et manifestations, et vous jugerez par vous-même l'importance de régler sans délai ce qui vous est demandé – certains sont diligents mais d'autres....

Pour les amateurs de statistiques, sur la dernière décennie (2010-2011 à 2019-2020) le cumul déficits/excédents est de **16729 €** soit un positif annuel moyen d'environ **1670 €**.

Notre effort de réduire certains coûts n'est pas vain puisque :

	2010-2011	2014-2015	2019-2020
AFFRANCHISSEMENTS	5 602 €	4 543 €	440 €
PHOTOCOPIES	4 087 €	3 997 €	1 665 €
TELEPHONE	2 876 €	1 122 €	1 465 €

RAPPELS :

Tiers prévisionnels, reliquats, prestations entraîneurs CILTT, sont à m'adresser directement. Les ré-affiliations, inscriptions de stage, mutations et autres, appliquez ce qui est précisé dans la circulaire ou sur la facture.

Régulièrement, certains clubs dépassent largement les dates butoirs de paiement des tiers prévisionnels (30/09-30/10-30.11), reliquat, prestations.

Lors de votre ré-affiliation, veillez aux bonnes coordonnées (téléphone, portable, adresse courrier et mail) de votre trésorier et signalez toute modification en cours de saison.

Je laisse la parole aux « vérificateurs aux comptes », qui vont vous donner le résultat de leur contrôle. Aujourd'hui, « vérificateurs » redevient pluriel.

6) Rapport des Commissaires Vérificateurs (Patrice Garnier et Philippe Maucourant)

Le rapport est lu par Patrice Garnier, la règle est lue par Philippe Maucourant.

Ils recommandent à l'AG d'approuver le compte rendu car les comptes sont sincères et concordants.

A la question du Président, ils sont d'accord pour assurer leur mission sur la saison 2020-2021.

7) Approbation du compte rendu financier

Vote : Pour à l'unanimité.

8) Affectation du compte de résultat

L'excédent est affecté au « REPORT A NOUVEAU » des FONDS ASSOCIATIFS.

Vote : Pour à l'unanimité.

9) Budget Prévisionnel

	Réalisé	Prévisionnel			Réalisé	Prévisionnel	
RECETTES	30.06.2020	2020-2021	Réalisé	DEPENSES	30.06.2020	2020-2021	Réalisé
ADMINISTRATIVES				REMUNERATION PERSONNEL			
Cotisations Clubs	7 893	7 900		Salaires	49 552	58 000	
Licences départementales	49 123	48 000		Charges	29 614	31 000	
Droits sur Mutation	2 360	2 200		Formation	1 956	2 000	
Amendes	638			CSE	2 639		
				variation charges congés payés			
				ADMINISTRATIVES			
				Cotisations	1 370	900	
ORGANISATIONS				Téléphone	1 466	900	
				Internet	469	400	
Manifestations Nationales	0	0		Affranchissements	440	500	
Championnats par équipes	18 795	20 000		Assurances	2 405	2 400	
Critérium Fédéral	2 600	2 000		Photocopies	1 665	500	
CICJ	349	350		Papeterie	2 069	900	
Finales Fédérales par Classement	636	600		Revue et Documentations	864	800	
Autres épreuves	1 606	200		Achats matériels	1 592		
SUBVENTIONS				Charges locatives	2 482	2 500	
CNDS	4 250	8 000		EDF	845	600	
Conseil Départemental	4 400	5 000		Véhicule	2 414		
Ligue	4 430	3 000		Ristournes FFTT		150	
Cap Asso	3 850			AIDES ATHLETES		2 700	
				Stages Départementaux	1 594	4 000	
				FONCTIONNEMENT			
Tournée été	2 288			Sorties sportives	2 582		
Divers Clubs	9 073	22 000		Déplacements	2 439	3 500	
Stages	3 626	3 000		Missions.Réceptions	1 671	2 500	
				Développement Promotion		3 100	
Produits financiers	81	100		Indemnités	2 057	2 000	
autre produits	5 801			Récompenses	2 515	2 500	
Partenariat	798	2 000		Challenge JJB	3 010	2 500	
CPAM + Chomage partiel	5 177			Abandon frais bénévoles	2 610		
Abandon frais bénévoles	2 610			Divers	4 911		
	130 384	124 350	0		125 231	124 350	0
Validé en Codir le	BENEFICE				5 153	30.06.2020	

Vote = Pour à l'unanimité.

10) Rapport de Gestion du Secrétaire Général (Jean-Luc DELARUE)

Les statistiques sur les licences :

Rappel sur la licence événementielle :

Les licences événementielles que nous effectuons au cours de nos actions de promotion ou nos démonstrations dans les quartiers et communes sont comptabilisées au niveau fédéral et le Comité peut attester de cette prise de licence auprès des collectivités afin que celles-ci constatent le travail effectué par le club pour promouvoir le tennis de table.

Durant ces 3 dernières saisons, l'effectif est de :

2017-2018 : 1846 tradis + 1376 promos = 3222 + 704 événementielles = 3926 licences

2018-2019 : 1874 tradis + 1371 promos = 3245 + 2526 événementielles = 5771 licences

2019-2020 : 1923 tradis + 1519 promos = 3442 + 3132 événementielles = 6574 licences.

Le nombre de clubs affiliés est de 56 : la dernière affiliation pour la saison 2019-2020 concerne Saint Christophe sur le Nais (ASTT du Nais).

Nous vivons une crise sanitaire importante due au COVID-19 qui nous impose le confinement depuis le 15 mars 2020. Les salles ont dû fermer, les regroupements ont été interdits, toute activité a été stoppée. Donc, plus d'entraînement, plus de compétition, plus de loisir, plus de manifestations dans les clubs et donc moins de trésorerie pour les clubs et le comité. Cela a généré aussi un gel des licences.

La dématérialisation :

Le licencié a ainsi la maîtrise (consultation, modification, impression).

Dématérialisation des transferts et mutations ; la demande est faite en ligne par les clubs et l'organisme concerné les valide en ligne.

Dématérialisation de l'abonnement à Ping Pong Mag

Dématérialisation de la ré-affiliation

Dématérialisation de la feuille de rencontre avec GIRPE.

Point pratique :

Pour la demande de licence par internet :

- Le nom de famille est en MAJUSCULES sans accent ni trait d'union
- Le prénom est en MINUSCULES (sauf la 1^{ère} lettre) sans accent ni trait d'union.

Le règlement médical :

Les JEUNES joueurs(es) peuvent participer sans aucun surclassement, aux épreuves individuelles et par équipe organisées dans la catégorie supérieure à la leur.

Les POUSSINS(NES) ne peuvent pas participer aux épreuves JUNIOR et SENIOR.

De plus, le volume de compétition doit être adapté au jeune âge des joueurs(es).

Le certificat médical :

Le certificat médical est OBLIGATOIRE à la 1^{ère} licence et il est valable 3 ans. Ainsi, le licencié peut fournir pour les deux années qui suivent, une ATTESTATION à condition de répondre NON à tous les items du questionnaire de santé.

Une vigilance est à observer pour la catégorie VETERAN.

Organisation :

Le Comité se réunit en CODIR une fois par mois pour dresser des bilans sportifs, analyser certaines problématiques, débattre sur des idées de développement, valider des décisions collégiales. Pour chaque réunion, un compte rendu est rédigé et mis en ligne à la connaissance de tous.

Les missions du Comité consistent à promouvoir le tennis de table, à aider les clubs à trouver des pistes de développement pour ceux qui le souhaitent, être présent du mieux possible lors de manifestations des clubs. La secrétaire assure la gestion administrative et sportive du Comité, le CTD a pour mission le développement des sportifs en herbe, de la détection et il organise des stages appropriés et l'ATD intervient dans les clubs qui le souhaitent en fonction d'une convention qui lie le club et le Comité ; il gère le développement du ping avec des stages, des ping tour ou des tournées d'été pour tous publics. Le développement d'un club passe par la volonté de faire pratiquer notre sport aux plus jeunes afin d'en faire une dynamique et d'en perpétuer le mouvement.

11) Rapport des Responsables des Commissions, du CTD et ATD

Commissions : nous allons faire une synthèse des rapports que vous avez dans la documentation.

Commission arbitrage :

Animé par Gérard Vial, et aidé d'Alain Scolan, et de Jean Paul Chilon.

Toutes les rencontres de la phase 1 et 2 jusqu'à l'arrêt prématuré du championnat ont pu être assurées en arbitrage. Remerciements à tous de votre disponibilité y compris à ceux qui étaient volontaires pour les rencontres annulées. La commission félicite les nouveaux arbitres reçus cette saison et rappelle la nécessité de continuer à trouver parmi les Clubs de nouveaux volontaires pour se former. Nous n'aurons jamais trop d'arbitres.

Formation arbitrage :

Animé par Alain Scolan et Jean Paul Chilon.

Cette saison encore les sessions de formation ont permis la réussite pour notre département de :
12 nouveaux arbitres régionaux (grade permettant d'arbitrer au niveau National)

2 nouveaux Juge Arbitre grade 1

2 nouveaux Juge Arbitre grade 2

La commission alerte sur le besoin de Juge Arbitre grade 3 et invite les arbitres intéressés à se former à ce cursus.

La commission note l'excellente initiative de clubs qui intègrent dans le projet de leurs sportifs la formation arbitrale. Joué les Tours et Saint Avertin cités en exemple ont ouvert la voie, et nous espérons que d'autres clubs suivront.

Des remerciements sont adressés à Nico Angenon pour son aide dans le passage des pratiques.

Commission Classement : Animée par Nadine Reffet

Pas de changement notable dans le calcul des classements mais un sérieux aménagement compte tenu de la crise sanitaire. Ces aménagements vous ont été communiqués en temps et en heure.

Nous pouvons remercier Nadine pour la gestion de cette commission qui ne souhaite pas repartir pour un nouveau mandat mais qui sera disponible pour passer le relais à un nouveau membre.

Commission « Sport dans l'entreprise » : animée par Michel Lacoua aidé de Nadine Reffet

En début de saison ces 6 clubs d'entreprises pour 10 équipes engagées qui ont débuté le championnat. Là encore la crise sanitaire a interrompu cette compétition avant la fin.

Ces chiffres qui paraissent plus faibles qu'il y a quelques saisons doivent être rapprochés de la soirée spéciale entreprise qui chaque saison (sauf cette année) rassemble une vingtaine de sociétés et 160 participants.

La commission participe aux réunions de travail de la commission idoine de la Ligue pour contribuer au championnat régional.

Encore merci à Michel Lacoua qui ne postule pas à un nouveau mandat et qui a su maintenir en activité cette commission.

Commission Sportive : Alain Dubois et Philippe Landon

Les différents championnats qui se déroulaient sans difficulté notable n'ont pu se dérouler jusqu'au bout. De même la nouvelle formule prévue en fin de saison pour permettre de jouer plus longtemps n'a pas pu être mise en œuvre. On regrette l'absence d'équipes féminines pour constituer un championnat, ainsi que la méconnaissance de la départementale 5 qui permet à ceux qui veulent tester la compétition de s'y inscrire. Pourtant la communication part bien du Comité et nous comptons sur les dirigeants des clubs pour s'en faire le relais.

A noter pour le championnat jeunes qui comptait 75 équipes, un record qui atteste que la formule de ce championnat convient.

Le Challenge Interclubs Jeunes s'est déroulé avec une bonne participation à savoir 82 équipes représentant 16 clubs.

Pour le Critérium Fédéral on constate une légère participation à la hausse (+39 inscrits : 472 contre 433) et même si nous n'atteignons pas de record, c'est un signe que je veux voir encourageant.

Alain ne repartant pas pour la prochaine saison, je souhaite également le remercier de son engagement pris par suite du départ de Charles Rottreau il y a quelques saisons. Il part confiant en son successeur Philippe Landon avec qui il a travaillé en binôme depuis deux saisons, et je sais que nous pourrons compter encore sur lui si besoin.

Commission partenariat : Michel Lacoua

Cette saison a été l'occasion d'avancer sur le fonctionnement de cette commission qui se doit d'être développée lors des saisons futures.

Nous adressons tous nos fidèles partenaires qui nous ont suivis tout au long de la saison lors de nos diverses manifestations (objets publicitaires, matériel, financement) :

Harmonie Mutuelle, Banque Populaire, Blot et Godefroy (viticulteurs), Eau de Source St-Hippolyte, Gadawi Park Adventure, Crédit Mutuel, MMA, Topaze Immobilier, Garage Le Viaduc, Auto-Ecole Montoise, Les Belles Caves, Conseil Bosavit, Cap Sport, Le Grillon, LDLC, Square Habitat, Wack Sport, Cabinet Grégory Richard Conseil, Décathlon, JL Electricité Montbazou, Super U Jemmapes Tours Nord.
Intervention de Michel Lacoua pour adresser un « au revoir » à tous.

Commission Communication : Jean Luc Delarue et Alain Dubois

Jean Luc est le pilote de cette commission qui s'articule toujours autour de trois axes : La presse, le site du Comité et le 3TMAG revue du Comité.

Sur le premier point Maxime Chilon et Christian Vivet assurent le relais avec la Nouvelle République pour la diffusion d'articles. Nous vous encourageons en complément à solliciter vos correspondants Nouvelle République pour faire connaître vos activités localement.

Sur le site Internet Jean Luc Delarue, Maxime Chilon et Claudie Bonneau mettent tous les documents pouvant être utiles aux clubs et licenciés du département. Je vous invite à le consulter régulièrement. En tant que Directeur de la Publication, Jean Luc a un rôle de contrôle et de correction sur les articles publiés.

Enfin pour le 3TMAG, Jean Luc Delarue est demandeur de tous articles de présentation de manifestations, de personnes représentatives dans vos clubs afin de les partager avec tous. L'objectif pour des raisons économiques va être de le diffuser par mail, et ainsi de le diffuser plus largement.

Commission Jeunes et Technique : Animée par Julien Aldrin

La CDJT a souhaité développer et diversifier ses actions auprès des différents publics.

La Commission espoir pour la 4^{ème} année, les actions détection, et des plateaux découvertes pour des jeunes licenciés et loisirs, ont assuré une belle dynamique stoppée par la crise sanitaire. Nul doute qu'elle essaiera de re démarrer aussi vite que possible.

L'objectif est toujours de rassembler les entraîneurs professionnels et les bénévoles car si seul on va plus vite, c'est ensemble que l'on va plus loin aime à dire Julien.

Quiconque le souhaite peut rejoindre et participer aux actions de la CDJT.

Rapport du C.T.D. (Maxime CHILON)

Comme vous le savez, la saison 2019-2020 fût particulière et de nombreuses actions n'ont pas pu se dérouler comme prévu.

Les indicateurs sont pour la plupart tous excellents mais j'attire tout de même votre attention sur le faible nombre de clubs représentés aux manifestations qu'elles soient festives ou compétitives.

FORMATION

Pour sa 2^{ème} année, la formation Initiateur de Club a rencontré une forte participation. Groupe agréable et très demandeur.

Formation Initiateur de Club : 11 participants

- Cédric Ardouin – ASTT du Nais
- Ludovic Norelle – ASTT du Nais
- Martin Blot – 4S Tours
- Miaro Piret – 4S Tours
- Aurian Mieybégué – 4S Tours
- Niels Rigault – 4S Tours
- Alexandre Gorce – 4S Tours

- Jean-Marc Duret – Saint Avertin Sports
- Valentin Moisan – TT Parçay-Meslay
- Vincent Manceau – ATT Azay sur Cher
- Bruno Leroux – ASTT Sorigny

Formation Animateur Fédéral : 4 participants du 37

- Martin Blot – 4S Tours
- Miaro Piret – 4S Tours
- Niels Rigault – 4S Tours
- Valentin Moisan – TT Parçay-Meslay

Formation Entraîneur Fédéral : 4 participants du 37

- Miaro Piret – 4S Tours
- Valentin Moisan – TT Parçay-Meslay
- Esteban Herrault – TT Joué Lès Tours

DETECTION

Pour les deux rassemblements, ce sont 142 enfants venant de 19 clubs (seulement) qui sont venus profiter des animations.

- Open -10 ans : Lundi 11 Novembre 2019 : 115 enfants
- Pouss'Ping : Samedi 1er Février – 27 enfants
- ❖ 4 stages détection ont été organisés sur sélection et ouverts à tous :
 - 28 et 29 Octobre 2019
 - 30 et 31 Octobre 2019
 - 26 et 27 Décembre 2019
 - 17 au 20 Février 2020
- ❖ Des entrainements détection hebdomadaires pour des joueurs ciblés : St Avertin, Joué lès Tours, 4S Tours
- ❖ Top Régional détection à Saint Avertin Dimanche 12 Janvier 2020 :
4 titres - 13 médailles sur 21 potentielles

AUTRES ACTIONS

- Collaboration sur le groupe Fédéral des 4-7 ans : travail continue sur la saison
- Stage Elite du 24 au 28 Février 2020
- Intégration du nouveau projet Ping Sans Frontières en collaboration avec Sarah Hanffou.

SECTIONS SPORTIVES :

Entrainements hebdomadaires ou mensuels sur les sections de la 4S Tours (Notre Dame La Riche), Joué lès Tours (St Gatien) et Avoine (Henri Becquerel).

COMPETITIONS NATIONALES

- ❖ Mini Com's à Barjouville (28) du 21 au 23 Octobre 2019

Médaille d'or pour Titouan Morel-Gonzales (4S) dans le tableau Benjamin 1 – Poussin

Médaille d'or pour l'équipe mixte : Lou-Anne Bocquet, Chléa Ménard (TTJ), Gabriel Ployet, Maé Marie (SAS), Titouan Morel Gonzales (4S)

Médaille de bronze pour Titouan Morel-Gonzales dans le tableau Benjamin 2 – Benjamin 1

❖ Championnats de France des Régions du 18 au 20 Février à Auch (32) :

- Médaille de bronze pour Gabriel Ployet (SAS), Titouan Morel-Gonzales, Archibald Walch-Solin (4S Tours) en Benjamins
- 6^{ème} place pour les benjamins avec 2 joueuses du 37 : Lou-Anne Bocquet et Chléa Ménard (TTJ).
- 6^{ème} place pour les Minimes garçons, Adrien Duret (SAS) était le seul représentant tourangeau.
- 8^{ème} place pour les Minimes filles, une équipe 100% tourangelle : Clémentine Gorce, Soline Couché (4S Tours), Elsa Cognault, et Maélis Naud (TT Joué).

☞ **Rapport de l'A.T.D.** (Christian Vivet)

Les principales missions ont été basées sur l'entraînement de clubs, l'organisation de stages et soirées ainsi que la promotion de notre activité sur tout le territoire du Département sans oublier la fidélisation. 13 clubs ont bénéficié d'un entraînement encadré par l'ATD ; 10 jours de stages ouverts à tous concernant 123 stagiaires de 20 clubs ; 6 soirées à thème pour 43 participants et 16 clubs ; 1 soirée féminine avec 23 participantes pour 6 clubs ; animations scolaires ; 2 cycles d'animations en milieu carcéral avec la participation de Jacques Secrétin ; une tournée d'été 2019 sur 22 lieux du département et plus de 2000 participants ; voilà la liste des actions menées par le Comité.

Un sentiment d'inachevé bien entendu mais la volonté de rattraper le temps perdu la saison prochaine.

12) Résultats du scrutin électoral

Election au Comité Directeur = Appel à scrutateurs. Vous avez la liste des candidats. Pas d'ajout de noms sur la liste (>>> bulletin nul). Cependant vous pouvez rayer un ou plusieurs noms de la liste. Il y a un poste réservé pour le médecin.

Sur 28 postes seuls 20 sont pourvus. Il y a donc 8 postes disponibles.

Les candidatures sont les suivantes :

Collège réserve :

Bernard Laclavetine Médecin élu avec 173 voix

Collège général :

Julien Aldrin 166 voix

Michaël Baudoin 173 voix

Geoffrey Bordy 173 voix

Jean-Paul Chilon 167 voix

Nicolas Cognault 162 voix

Laurent Coufy 173 voix

Sébastien Debois 161 voix

Jean-Luc Delarue 172 voix

Morgane Deschamps 173 voix

Gérard Dutour 164 voix

Benjamin Ferré 173 voix

Jean-Yves Kopka 173 voix

Philippe Landon 173 voix

Michel Lardeau 163 voix

André Quignon 160 voix

Alain Scolan 170 voix

Bruno Simon 157 voix

Gérard Vial 173 voix

Gilbert Willerval 155 voix

Tous les candidats sont élus.

Ceux-ci se retirent pour proposer un candidat à la Présidence.

13) Election du Président

Gérard Dutour est proposé à l'Assemblée Générale. Après dépouillement du vote, Gérard Dutour est élu Président du Comité Départemental d'Indre et Loire pour l'Olympiade 2020-2024 avec 139 voix POUR, 11 voix CONTRE et 23 ABSTENTIONS.

Intervention après élection à la présidence

Remerciements à tous ceux qui me font confiance pour un nouveau mandat, ainsi qu'à tous les membres du Comité qui ont choisi de s'investir au Comité et y vivre une belle aventure humaine. Nouveau mandat de 4 ans qui commence par une saison qui sera sans doute particulière et difficile. Nous y ferons face en gardant cet esprit associatif de partage, d'équité sportive et de solidarité, en répondant à toutes les difficultés que nous rencontrerons de manière objective et pragmatique.

Mot d'ordre principal : la santé doit être notre priorité à tous, tout en reprenant une activité normale.

Objectif principal : maintien des salariés dans leur emploi

Projets pour le prochain mandat :

- Refondre le Projet Sportif du Comité :
- o Maintenir les fondamentaux tout en apportant une touche novatrice et adaptée aux nouvelles demandes
- o Continuer à faire connaître et reconnaître notre discipline
- o Assurer la pérennité des Clubs du département et favoriser l'émergence de nouveaux Clubs
- o Maintenir la détection des jeunes à fort potentiel pongiste
- Développer l'accompagnement des Clubs (Formation, Ecoute des difficultés et des besoins)
- Mise en place d'un groupe de réflexion Féminin
- Lancer un programme relatif à la santé par le Sport (« sport sur ordonnance »)
- Contribuer à l'objectif Paris 2024 par la mise en œuvre d'actions de promotion de notre discipline et des JO
- Trouver un nouveau président pour 2024 (cela me fera 5 mandats de Trésorier + 4 mandats de Présidence, il est temps de passer le relais).

14) Election Délégué AG FTT et Suppléants

Délégué Gérard Dutour, Suppléant1 = Jean Paul Chilon, Suppléant2 = Geoffrey Bordy, Suppléant3 = Gilbert Willerval.

Ils sont tous élus.

15) Election du Suppléant au Comité Directeur de la Ligue

Délégué = Président du Comité, Suppléant Alain Scolan.

Alain Scolan est élu.

16) Intervention des Personnalités

Seul Jean-Paul Chilon est intervenu pour la Ligue du Centre Val de Loire de Tennis de Table.

17) Remise des Récompenses

Mérite Départemental

❖ MEDAILLE DE BRONZE

BATARD Yannick (RC Ballan) – BOURDON Nathalie (ES Ridellois TT) – BRANLARD Jean-Marie (ASPTT Tours) – BREMOND Sylvain (US Renaudine TT) – DESMEE Thierry (US La Riche TT) – DUVEAU Cyrille (US Renaudine TT) – FAVARI Xavier (US Renaudine TT) – GALLAIS Ludovic (PL Paul Bert) – JOUSSET Melly (USE Avoine-Beaumont) – LAFFORT Jean-Christophe (AS Véretz TT) – LARCHER Hervé (TT Bouchardais) – MAILLET Mikaël (AC Amboise) – MONGE Philippe (ATT Langeais Cinq Mars) – PELTIER Jérôme (ATT Azay/Cher) – PEREIRA

Joachim (US Renaudine TT) – RONDEAU Alexandre (Beaujardin BCT) – ROUGON Stéphane (US La Riche TT) – ROULLAIS Christophe (ATT Azay/Cher) – SOULAT Thomas (St-Avertin Sports TT) – THEVENOT Gilles (CP Veigné) – TILMANT Sandrine (4S Tours TT) – TRULLIER Rodolphe (Larçay TT) – VAPPEREAU Hervé (TTC du Lochois) – VIEVILLE Céline (TTC du Lochois).

❖ **MEDAILLE D'ARGENT**

BARBIER François (Beaujardin BCT) – BOERLEN Michel (ES Ridellois TT) – BRU Antoine (RS St-Cyr/Loire) – BRUNET Romain (TT Joué-lès-Tours) – BUZON Martial (TT Joué-lès-Tours) – CASLOT Franck (TT Benaisien) – CHENEAU Sébastien (ES Ridellois TT) – FOUCAULT Charles (ES Ridellois TT) – FOUQUET Mathias (AS Vézetz TT) – GUERINEAU Xavier (ES Ridellois TT) – GUITTON Ludovic (TT St-Genouph) – HOUDAYER Christophe (TT Semblancéen) – LEVESQUE-EVENO Sébastien (USE Avoine-Beaumont) – MARQUET Jean-Luc (St-Avertin Sports TT) – RENAULT Julien (RC Ballan) – SANDILLON Jean-Paul (ATT Azay/Cher) – SAVIGNY Claude (ES Oésienne TT) – SENECHAUD Laurent (AP Abilly) – TAFFONNEAU Jean-Paul (Larçay TT) – VERON Pascal (PL Paul Bert) – VILLAIN Rémi (Ste-Maure TT) – YSABELLE Stéphane (TT Parçay-Meslay).

❖ **MEDAILLE D'OR**

BEAUPIED Romain (St-Michel TT) – BRANGER Pascal (ES Ridellois TT) – COUFY Laurent (ES Oésienne TT) – COURTOIS Didier (St-Avertin Sports TT) – DEGEORGE Alexandre (4S Tours TT) – DELARUE Rolande (4S Tours TT) – DESCAVES Matthieu (ES La Ville-aux-Dames TT) – DESGRANGES Jérôme (PPC Martinot) – DUPUY Alexis (TT Cormery Truyes) – ERAUD Antoine (4S Tours TT) – FRANCHET Michel (Larçay TT) – RENOUE Jérôme (TT Semblancéen) – TREGRET Sylvain (St-Michel TT).

Prix Jean-Marie GLADIEUX (performance)

❖ **FEMININES**

1) COGNAULT Elsa (TT Joué-lès-Tours) – 2) LESIEUR Isabelle (TT Bléré VC) – 3) PIRET Miantsa (4S Tours TT) – 4) RICHARD Margaux (TT Joué-lès-Tours) – 5) SALMON Kloé (US Renaudine TT) – 6) ADAM Florine (TT Joué-lès-Tours) – 7) GORCE Clémentine (4S Tours TT) & JOSSET Eden (TT Joué-lès-Tours) – 9) BONSIGNE Maïlys (St-Avertin Sports TT) – 10) CAILLAUD Morgen (TT Parçay-Meslay).

❖ **MASCULINS**

1) MOREAU Patrick (4S Tours TT) – 2) LECOMTE Anatole (4S Tours TT) – 3) MOREL GONZALES Titouan (4S Tours TT) – 4) PLOYET Gabriel (St-Avertin Sports TT) – 5) LERICHE Evan (TT Joué-lès-Tours) – 6) LOISEAU Sébastien (4S Tours TT) – 7) DESLANDES Mathis (TT Joué-lès-Tours) – 8) SAUZE Thomas (TT Monts Artannes) – 9) DURET Adrien (St-Avertin Sports TT) – 10) COGNAULT Samuel (TT Joué-lès-Tours).

Prix Jean BIGOT 2020

Geoffrey Bordy (RC Ballan TT)



L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée.

A Parçay-Meslay, le 4 septembre 2020
Le Secrétaire Général, Jean-Luc Delarue